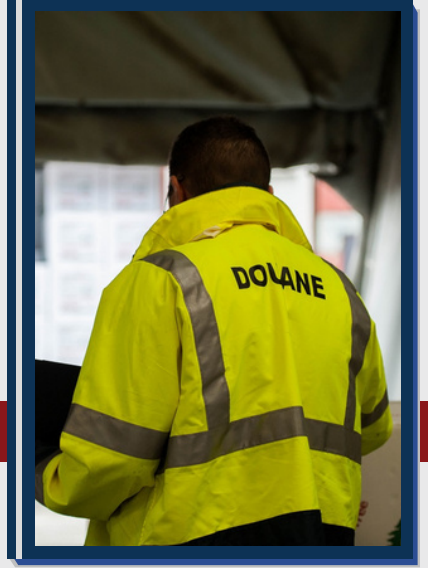




Le vestiaire en Opérations Commerciales

100% douaniers

jeudi 12 octobre 2023



Le vestiaire OP/CO, destiné aux agents de contrôle dans les services : dédouanement, contributions indirectes, viticulture et fiscalité énergétique, était une des revendications de l'UNSA Douanes aux dernières élections. Elle est en passe d'aboutir, puisqu'une note DG du 20 septembre 2023 est venue en définir les modalités.

Cette évolution était nécessaire et attendue par les personnels qui doivent exposer tout ou partie de leur effets personnels durant une opération de contrôle. En plus des EPI, le vestiaire socle sera composé ainsi : parka, pantalon, bonnet (ou casquette), polaire et tee-shirt. Il reste néanmoins 5 items à régler par la Direction générale :

- Déployer **un casier individuel pour chaque agent** bénéficiaire du vestiaire.
- Mettre à disposition **un local adapté pour se changer**.
- **Ne pas floquer le mot DOUANE sur tous les équipements**. Selon les lieux de contrôle, cette mention doit pouvoir être retirée ou dissimulée (repositionnable ?) afin de ne pas transformer des agents isolés et non armés en cibles potentielles.
- **Clarifier le port obligatoire** d'équipements qui ne relèvent pas de la protection individuelle : veut-elle instaurer un uniforme CO ?
- Accorder **une indemnité mensuelle** défiscalisée, comme en Surveillance, pour l'entretien de ces nouveaux effets.



Pour l'UNSA Douanes, ces mesures sont essentielles pour donner du sens à cette nouvelle politique d'équipements en OP/CO. Il restera enfin à doter tous ces personnels d'un téléphone portable professionnel afin de leur éviter, là encore, d'utiliser leur matériel personnel !

UNSA Douanes

6 rue Louise Weiss
Bâtiment Condorcet
télédoc 322

75703 PARIS Cedex 13

unsadouanes@gmail.com
www.unsadouanes.fr

